

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF****DELIBERATION n°18/2014****OBJET : ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL
AUPRES DU SIAQUEBA**

Conseillers en exercice	: 23
Présents	: 20
Excusés	: 3
Pouvoirs	: 3
Votants	: 23

SÉANCE DU 16 AVRIL 2014

L'an deux mille quatorze, le mercredi seize avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le huit avril 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Laurence MARGAILLAN, Sylvie DAVILLER, Adjoints,
Mesdames, Messieurs : Jean-Marie BELLONE, Claudine NAVARRO, Hélène GARDET, Colette ZALMA, Christian FARALDI, Christine VAUTRIN, Olivia LEVINGSTON, Erwann LE NEGRATE, Jean-Louis MILLO, Annie BARBIER, Jean-Marc ISOARDO, Aline ZANI, Jean-François PIOVESANA, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Mesdames, Messieurs, Virginie CHABERT qui a donné pouvoir à Martine LIPUMA, Jean-Pierre MAURIN qui a donné pouvoir à Emile BEZZONE, Grégory MARCUCCI qui a donné pouvoir à Christian GORACCI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Erwann LE NEGRATE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Commune adhère à plusieurs organismes et, entre autres, au Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration de la Qualité des Eaux de la Brague et de ses Affluents dont le mandat des représentants du Conseil se termine avec le renouvellement des assemblées délibérantes.

Le syndicat est compétent pour :

- l'amélioration de la qualité des eaux, la surveillance, l'aménagement du lit de la Brague et de ses affluents
- la connaissance par les organismes spécialisés dans la recherche de pollution, de l'état des eaux, de l'hydrogéologie, en matière de recherche, captage et surveillance des eaux souterraines
- l'information des résultats des analyses de rejets faits par la Commune et les tiers responsables d'installations collectives et individuelles
- la participation aux actions déjà entreprises pour l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie par l'Etat, la Région et autres institutions
- la participation en collaboration avec les services communaux et de la DDPP, aux avis donnés pour tout projet d'assainissement collectif et individuel
- la mise en place de campagnes d'information et de sensibilisation auprès des collectivités, des professionnels et du public

Il précise qu'il y a donc lieu, conformément aux dispositions des articles L .5212-7, L.5212-8 L.5212-9 du Code Général des Collectivités Territoriales de procéder à la désignation des deux délégués et un suppléant pour siéger au :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX DE LA BRAGUE ET DE SES AFFLUENTS (S.I.A.QU.E.B.A.):

Monsieur Emmanuel DELMOTTE est candidat,
Madame Christine VAUTRIN est candidate,
Monsieur Pierre BRANCATO est candidat,
Monsieur Jean-Louis MILLO est candidat.

Monsieur Emmanuel DELMOTTE a obtenu 23 voix (majorité absolue = 12 voix)
Madame Christine VAUTRIN a obtenu 18 voix (majorité absolue = 12 voix)
Monsieur Pierre BRANCATO a obtenu 18 voix (majorité absolue = 12 voix)
Monsieur Jean-Louis MILLO a obtenu 5 voix (majorité absolue = 12 voix)

SONT PROCLAMES ELUS :

Monsieur Emmanuel DELMOTTE et Madame Christine VAUTRIN en qualité de délégués titulaires et
Monsieur Pierre BRANCATO élu en qualité de délégué suppléant du Conseil Municipal auprès du
S.I.A.Q.U.E.B.A

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE.

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le